CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E145356** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE 04/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Raison sociale : EB-SANICHAUF

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 08/09/2026

Capital : 7 700

42 RUE GUSTAVE DELORY
59135 WALLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : 448 781 732 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3047254-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000021386642704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021386642704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 27 34 61 65 **Fax :** 03 27 34 61 65

Portable : 0630183675

Responsabilité légale :
BRASSEUR ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet :

E-mail : eb-sanichauf@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 336 063 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	11/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		28/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/11/2026 16:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E145356** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE **04/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003
Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 08/09/2026
Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : **448 781 732 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3047254-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000021386642704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021386642704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EB-SANICHAUF**

42 RUE GUSTAVE DELORY
59135 WALLERS

Téléphone : 03 27 34 61 65 **Fax :** 03 27 34 61 65
Portable : 0630183675

Site Internet :
E-mail : eb-sanichauf@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BRASSEUR ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/11/2026 16:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.